



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA SADC POURSUIT LE RETRAIT PROGRESSIF DES FORCES DE LA SAMIDRC DE GOMA ET DE SAKE, DANS L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Gaborone (Botswana), 12 juin 2025**

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) poursuit le retrait progressif de sa Mission en République démocratique du Congo (SAMIDRC) de la ville de Goma et de la cité de Sake, conformément au communiqué publié à l'issue du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC tenu le 13 mars 2025.

Comme annoncé, le retrait officiel de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo a débuté le 29 avril 2025. Le processus de retrait progressif fait suite à la décision du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC de mettre officiellement fin au mandat de la mission. Ce processus est mis en œuvre de manière structurée et coordonnée afin d'assurer le retour en toute sécurité du personnel et du matériel nécessaire de la Mission.

#### **Phases de retrait**

- **Phase un** : La première phase a débuté le 29 avril 2025 et s'est concentrée sur les équipements et autres moyens logistiques.
- **Phase deux** : À ce jour, le 12 juin 2025, la deuxième phase prévoit le rapatriement du personnel de la mission ainsi que de leurs effets personnels et du matériel opérationnel restant.

Les troupes de la SAMIDRC stationnées à ce jour à Goma et à Sake seront évacuées vers la Tanzanie, à partir de laquelle le contingent tanzanien poursuivra sa route vers Dar es Salaam, et les contingents sud-africain et malawien seront rapatriés par avion vers leurs pays respectifs.

La SADC tient à réaffirmer son engagement sans faille à soutenir le processus de paix, la sécurité et la stabilité politique en République Démocratique du Congo et dans l'ensemble de la Région de la SADC. Bien que la mission de la SAMIDRC touche à sa fin, la SADC consentira des efforts supplémentaires par le biais de mécanismes

diplomatiques, politiques et stratégiques, en collaboration avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les partenaires régionaux.

Le retrait sans heurts de la SAMIDRC témoigne de l'attachement de la Région aux principes de sécurité collective et réaffirme la détermination de la SADC à soutenir le règlement pacifique du conflit et le rétablissement de la stabilité à long terme en République démocratique du Congo.

**Pour toute demande d'information générale** : Brigadier Molatlhegi M. Ntelamo  
Chef de l'Élément de planification, Secrétariat de la SADC, courriel, [mntelamo@sadc.int](mailto:mntelamo@sadc.int)  
Pour toute demande de renseignements liée à la presse, veuillez contacter : Madame Barbara Lopi,  
Cheffe de l'unité de communication et de relations publiques, Secrétariat de la SADC, courriel  
[blopi@sadc.int](mailto:blopi@sadc.int), et copie à [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int)  
**À propos de la SADC**

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Les États membres sont : Angola, Afrique du Sud, Botswana, Comores, République Démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC  
Gaborone (Botswana)**

**Le 12 juin 2025**